



Conseil de sécurité

Distr. générale
12 mai 2023
Français
Original : anglais

Protection des civils en période de conflit armé

Rapport du Secrétaire général

I. Introduction

1. Le présent rapport est soumis comme suite à la demande formulée par la Présidente du Conseil de sécurité dans sa déclaration du 21 septembre 2018 (S/PRST/2018/18). Il donne également suite aux demandes d'informations concernant une série de thèmes particuliers formulées par le Conseil dans ses résolutions [2286 \(2016\)](#), [2417 \(2018\)](#), [2474 \(2019\)](#), [2475 \(2019\)](#) et [2573 \(2021\)](#).

2. Les plus de 100 conflits armés qui ont éclaté dans le monde, dont la durée moyenne dépasse 30 ans, ont continué de placer les civils dans une situation de grande détresse, qui s'installe dans la durée¹. En 2022, à l'instar des années précédentes, les conflits armés ont fait des morts et des blessés, entraîné des disparitions forcées, des actes de torture, des viols et d'autres pertes et souffrances. La destruction d'infrastructures critiques a eu de graves conséquences, notamment des perturbations sur le plan de la fourniture de courant, de soins de santé, d'eau et d'assainissement, et a privé de nombreuses personnes d'éléments essentiels pour vivre. Le personnel soignant et les installations de soins de santé ont été pris pour cible, ce qui a privé des milliers de personnes de soins. L'emploi d'armes explosives dans des zones d'habitation a eu des effets dévastateurs, bien au-delà des cibles visées. La hausse des prix des denrées alimentaires, du carburant et des engrais, associée aux effets des changements climatiques, a accentué davantage les besoins des civils. Le nombre de personnes déplacées de force a atteint de nouveaux sommets. Les organisations humanitaires ont rencontré bon nombre d'écueils dans l'action qu'elles mènent pour soulager les souffrances, dont la violence, les obstacles d'ordre bureaucratique et les pénuries de fournitures vitales telles que la nourriture et les médicaments. On trouvera dans la section II du présent rapport une évaluation de la situation sur le plan de la protection des civils en 2022.

3. Quatre ans après l'adoption par le Conseil de sécurité de la résolution [2417 \(2018\)](#), les conflits armés ont continué d'être un facteur déterminant de la faim. Du matériel agricole de valeur a été dérobé, les terres agricoles ont été jonchées de munitions explosives et le bétail et les récoltes ont été détruits. Les conflits ont

¹ Comité international de la Croix-Rouge (CICR), « Face aux besoins humanitaires accrus dans des dizaines de zones de conflit, la communauté internationale ne doit pas se démobiliser », 29 novembre 2022 et CICR, « Conflits prolongés et action humanitaire : quelques expériences récentes du CICR », 2016.



également désorganisé l'agriculture et le commerce, entraînant une pénurie de fournitures essentielles et de produits agricoles. Cette situation, associée à d'autres facteurs tels que le conflit armé en Ukraine, a entraîné une hausse des prix des denrées alimentaires et réduit l'accès à l'approvisionnement nécessaire à la préparation et à la distribution des aliments. En outre, la destruction d'infrastructures vitales, les pénuries d'électricité et de carburant et les phénomènes météorologiques extrêmes ont tous contribué à la raréfaction de l'eau. La section III du présent rapport comporte un examen de l'effet des conflits armés sur l'accès à l'eau et à la nourriture.

II. La situation mondiale sur le plan de la protection des civils en période de conflit armé

A. Préjudices causés aux civils de façon généralisée

4. Tout au long de l'année 2022, les conflits armés ont prélevé un lourd tribut en vies humaines, compromettant la résilience et mettant à rude épreuve ce qui restait des infrastructures et des services essentiels. De nombreux conflits armés ont fait des morts et des blessés parmi les civils et entraîné des disparitions forcées, des actes de torture, des viols et des sévices.

5. En 2022, l'ONU a enregistré au moins 16 988 décès parmi les civils dans 12 conflits armés, soit une augmentation de 53 % par rapport à 2021. En Ukraine, l'ONU a recensé 7 957 morts et 12 560 blessés parmi les civils, bien que les chiffres réels soient probablement plus élevés. Les personnes âgées ont été touchées de manière disproportionnée, nombre d'entre elles refusant de quitter les zones de combat ou n'étant pas en mesure de le faire, ce qui a augmenté le risque de décès et de dommages corporels et les a privées d'accès à la nourriture, à l'eau, aux soins de santé, aux abris et aux réseaux sociaux. En Somalie, 710 civils ont été tués et 1 148 blessés, soit 60 % de plus qu'en 2021, et le nombre le plus élevé depuis 2017. Dans le Territoire palestinien occupé, 2022 a été l'année la plus meurtrière pour les civils palestiniens en Cisjordanie depuis que l'ONU avait commencé à consigner systématiquement les décès en 2005.

6. Dans certains contextes cependant, le nombre de victimes civiles a baissé. En République arabe syrienne, il a diminué de 38 %. Au Yémen, il a été réduit de 60 %, à la suite d'une trêve de six mois.

7. L'emploi d'armes explosives dans des zones peuplées suscite des dégâts bien au-delà des cibles visées, longtemps après les faits, et a des effets indirects sur les services essentiels. En 2022, 2 399 actes commis à l'aide d'armes explosives dans des zones peuplées ont été enregistrés dans 17 pays et territoires touchés par un conflit et fait 18 163 victimes, dont près de 94 % étaient des civils. Le plus grand nombre de victimes civiles d'armes explosives dans des zones peuplées a été signalé en Ukraine, suivie de l'Afghanistan, de la Somalie et de la République arabe syrienne². En Ukraine, 92,5 % de toutes les victimes civiles recensées par le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme ont été touchées par des armes explosives à large rayon d'impact, majoritairement dans des zones d'habitation.

8. En Colombie, au Mozambique, au Myanmar, en République démocratique du Congo, en Ukraine et ailleurs, le conflit s'est également caractérisé par l'effet cumulé de la destruction, de l'endommagement et du pillage d'habitations, de négoce,

² Statistiques d'Action on Armed Violence. Tous les chiffres d'All Action on Armed Violence (<https://aoav.org.uk/>) et d'Insecurity Insight (<https://insecurityinsight.org/>) sont basés sur les données actuellement disponibles.

d'écoles, de camps de déplacés et de lieux de culte. Conformément à la préoccupation qui avait été exprimée par le Conseil de sécurité dans sa résolution [2573 \(2021\)](#) des infrastructures critiques qui assurent notamment la fourniture d'électricité, de soins de santé, d'eau et d'assainissement ont été endommagées et l'accès à ces services a été perturbé. Dans toute l'Ukraine, les combats, notamment de multiples frappes sur les réseaux d'adduction d'eau, les centrales électriques et les sous-stations, ont entraîné l'interruption du courant, du chauffage, de la fourniture de soins de santé, de l'approvisionnement en eau potable et de l'évacuation des eaux usées, ainsi que du système mobile des communications et d'Internet. Plus de 700 infrastructures critiques ont été endommagées, notamment des gazoducs et des centrales électriques. Les cyberopérations ont également touché les services d'électricité, d'Internet et de transport. Les combats à proximité des centrales nucléaires ont fait planer le spectre terrifiant d'une catastrophe nucléaire. La centrale nucléaire de Zaporijia a subi en particulier des pilonnages et des coupures de courant répétées qui ont menacé son système de refroidissement et mis en péril sa sécurité.

9. En République arabe syrienne, une usine de gaz et des stations de transmission d'énergie ont été touchées pendant les combats, privant des milliers de civils d'électricité, de chauffage ou d'eau. L'accès à l'électricité produite par l'État ne représentait globalement plus que 15 % environ du niveau enregistré en 2010. Cela a pesé sur les établissements de santé et d'enseignement, la production alimentaire, l'irrigation et d'autres aspects de la vie. Dans le nord de l'Éthiopie, les dommages occasionnés aux infrastructures critiques ainsi que le manque d'accès à l'électricité, aux télécommunications et aux services bancaires dans de nombreuses régions ont fortement désorganisé les moyens de subsistance et les services de base tels que la santé, l'eau et l'éducation.

10. En République démocratique du Congo, au Myanmar et ailleurs, des lieux de culte ont également fait l'objet d'attaques. En Ukraine, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture a constaté des dégâts au niveau des sites religieux, des musées, des bâtiments présentant un intérêt historique ou artistique, des monuments et des bibliothèques.

11. En 2022, l'emploi de mines antipersonnel a été signalé en Colombie, au Myanmar, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Ukraine et au Yémen. L'emploi d'armes à sous-munitions a également été constaté en Ukraine. Les mines terrestres, les armes à sous-munitions et les restes explosifs de guerre représentent un grave danger pour les civils, entravent l'accès aux services essentiels et aux moyens de subsistance et ralentissent tout relèvement. Les mines, les engins explosifs improvisés et les restes explosifs de guerre ont globalement fait au moins 6 738 victimes civiles dans 25 pays et territoires. Le nombre le plus élevé a été observé en République arabe syrienne, suivie de la Somalie.

12. En République arabe syrienne, on estime qu'environ une commune sur trois est contaminée par des engins explosifs. L'Iraq est l'un des pays les plus contaminés au monde par les engins explosifs, les restes explosifs de guerre étant à l'origine d'un tiers des victimes civiles. L'Afghanistan compte encore 4 295 zones dangereuses, soit au moins 1 528 communes exposées à de tels risques. Plusieurs mois après la fin des combats, des zones du Tigré, de l'Amhara et de l'Afar en Éthiopie sont encore jonchées de restes explosifs de guerre. Les 14 États et régions du Myanmar sont considérés comme contaminés par des engins explosifs, qui sont à l'origine d'environ 30 % des décès et des dommages corporels liés au conflit.

13. Les blessures psychologiques du conflit ont beau être moins visibles, elles n'en sont pas moins dévastatrices. Lors d'un conflit armé, une personne sur cinq souffre d'un problème de santé mentale : les personnes sont trois fois plus à même de souffrir d'un problème de santé mentale, mais moins à même d'obtenir de l'aide. Quelque

40 % des ménages de Gaza ont déclaré qu'au moins un membre de leur famille avait manifesté des signes de détresse psychosociale ou de traumatisme au cours de l'année écoulée.

Faits positifs intervenus et bonnes pratiques concernant la protection des civils

14. Un résultat remarquable a été l'adoption en novembre 2022 de la Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées, qui a été signée par 83 États. Ils ont déclaré qu'ils veilleraient à ce que leurs forces armées mettent en œuvre des politiques et des pratiques visant à éviter les dommages causés aux civils, notamment par la restriction ou l'abstention, le cas échéant, de l'emploi d'armes explosives dans les zones peuplées, lorsque leur utilisation risquerait fortement de nuire aux populations civiles, sachant que les risques pour les civils augmentent en fonction de la puissance explosive de l'arme, de son niveau de précision et du nombre de munitions utilisées. Les États concernés ont également déclaré qu'ils veilleraient à ce que leurs forces armées prennent en compte les effets directs et indirects de leurs opérations sur les civils et les biens de caractère civil et qu'ils garantiraient une assistance aux victimes. La mise en œuvre de la Déclaration doit marquer une rupture avec la démarche habituelle et contribuer à réduire davantage les dommages causés aux civils.

15. Quelques faits positifs ont également été observés au niveau national. En août 2022, le Département de la défense des États-Unis a publié le plan d'action pour l'atténuation des préjudices causés aux civils et les interventions y afférentes. Pour l'appliquer, il faudrait mettre à jour la doctrine, les orientations et les procédures des États-Unis d'Amérique et renforcer les capacités d'atténuation des dommages causés aux civils et d'intervention, au cours des activités des États-Unis, des opérations multinationales qu'ils mènent et des partenariats de sécurité.

16. En Ukraine, le Gouvernement a approuvé une procédure visant à apposer des marques visibles sur les infrastructures, les bâtiments et les véhicules civils essentiels, y compris les biens culturels, les unités et transports médicaux, les ouvrages servant à la fourniture d'eau, d'assainissement, de chauffage, de gaz, d'électricité, de nourriture, les centrales nucléaires et autres ouvrages contenant des forces dangereuses.

17. Le Mozambique a créé la Commission interministérielle des droits de l'homme et du droit international humanitaire pour répertorier les traités auxquels il est possible d'adhérer et les possibilités de suivre une formation, ainsi que de promouvoir et d'observer les progrès accomplis dans le domaine du droit international des droits de l'homme et du droit international humanitaire.

B. Aggravation des souffrances

Soins médicaux

18. La violence contre le personnel et les installations médicaux a persisté, occasionnant des morts et des souffrances supplémentaires, des milliers de personnes ayant été privées de soins. Selon les données recueillies dans 17 pays et territoires touchés par un conflit en 2022, 174 agents de santé ont été tués, 301 blessés, 220 enlevés et 55 agressés. C'est en Ukraine que le nombre de décès parmi les soignants est le plus élevé. C'est dans le Territoire palestinien occupé, en Ukraine et en Afghanistan que l'on compte le plus grand nombre d'agents de santé blessés. C'est

en République démocratique du Congo et au Nigéria que les enlèvements de membres du personnel médical ont été les plus nombreux³.

19. Dans ces mêmes 17 pays et territoires, 627 établissements de santé ont été endommagés ou détruits. L'Organisation mondiale de la Santé a également enregistré des incidents portant atteinte aux patients, aux transports, aux installations et aux fournitures. Au Nigér, 94 établissements de santé ont dû fermer, à la suite d'attaques. Au Cameroun, à la suite d'une attaque contre l'hôpital de district de Mada, qui dispensait des soins à des milliers d'habitants de la région, le complexe a dû fermer durant plusieurs mois. Les personnes souffrant de pathologies graves ont dû parcourir des centaines de kilomètres pour recevoir des soins, ce qui a entraîné le décès de femmes enceintes qui n'ont pas pu accéder aux services d'accouchement. En Somalie, un attentat a endommagé l'hôpital principal de Beledweyne, et des combattants ont occupé un autre hôpital, ordonnant l'expulsion de patients pour faire de la place aux combattants blessés.

20. En République démocratique du Congo, les principaux hôpitaux et centres de santé ont été attaqués et les membres du personnel médical visés. Un centre de santé du Nord-Kivu desservant plus de 21 000 personnes a été pillé et incendié. Des fournitures et équipements médicaux ont été pillés dans les pharmacies. La violence générale en Ituri a également entraîné la suspension des services dans cinq centres de santé et un hôpital général, fréquentés par quelque 120 000 personnes. En Colombie, des patients et des soignants ont été tués, des agents de santé menacés, des ambulances retenues aux postes de contrôle et des patients refoulés de force des ambulances. L'explosion d'engins près d'établissements de santé et le confinement des populations ont empêché les patients d'accéder aux soins⁴. À Cabo Delgado (Mozambique), des installations sanitaires ont été détruites ou endommagées et les services perturbés. Quelque 29 % des femmes ont donc accouché à domicile sans assistance médicale, les établissements de santé étant trop éloignés, peu sûrs ou fermés.

21. En Ukraine, du 24 février au 31 décembre 2022, 707 attaques ont eu des conséquences sur le système de soins de santé, notamment le personnel, les hôpitaux, les dispensaires, les pharmacies, les centres de don du sang et les ambulances, faisant des morts et des blessés parmi les agents de santé et endommageant ou détruisant 218 hôpitaux et dispensaires. Les hôpitaux se sont retrouvés à court de fournitures médicales essentielles et le personnel soignant et les patients ont été transférés vers des abris improvisés. Les combats ont entravé l'accès au traitement des maladies chroniques et infectieuses. Les services de santé ont également pâti de la vétusté et du manque d'entretien du matériel, de la pénurie de médicaments, dont les coûts étaient en hausse, ainsi que du déplacement du personnel soignant.

22. Dans de nombreux autres conflits, l'insécurité a également poussé les agents de santé à fuir, ce qui a encore aggravé les pénuries. Au Cameroun, cet état de fait a alourdi la charge de travail du personnel restant et réduit ou supprimé les services communautaires. En Ituri (République démocratique du Congo), des menaces ont suscité le départ du personnel soignant de six centres de santé, ce qui a nui aux soins de santé dispensés à 300 000 personnes. Dans le sud-est de la République centrafricaine, un tiers des ménages a déclaré ne pas avoir accès aux services de santé en raison de la fuite du personnel soignant.

23. Des établissements de santé sont encore dans un état de délabrement. En Afghanistan, de nombreux établissements endommagés ou détruits n'ont pas encore été reconstruits. En République arabe syrienne, seuls 53 % des centres de santé sont opérationnels. Au Yémen, l'accès aux soins de santé a continué d'être entravé, les

³ Statistiques d'Insecurity Insight.

⁴ CICR, « Colombie : les défis humanitaires 2023 », 8 mars 2023.

installations étant hors service, les distances trop grandes ou les services trop coûteux. Dans l'ensemble du pays, seuls 51 % des établissements de santé étaient pleinement opérationnels. En Ukraine, avant le 24 février 2022, 20 lieux de prestation de services médicaux et maternités fournissaient une assistance aux personnes ayant réchappé à des violences fondées sur le genre, mais seuls 9 étaient opérationnels moins de deux mois plus tard, en raison des dégâts occasionnés par les combats et faute de personnel.

24. Dans le nord de l'Éthiopie, les dommages, les destructions et le pillage généralisés des établissements de santé qui se sont produits avant 2022 ont continué d'entraver les soins de santé. Peu d'établissements de santé dans le Tigré étaient pleinement opérationnels et l'épuisement des fournitures a entraîné une réduction des traitements relatifs aux maladies non transmissibles, une restriction des services de santé maternelle et infantile et une augmentation des complications et des décès. De même, le fonctionnement de nombreux établissements de santé en Afar et en Amhara a été perturbé, ils étaient hors service ou ne pouvaient opérer que partiellement. Dans une grande partie du Tigré et dans certaines sections de l'Amhara et de l'Afar, les services de santé ont été privés d'aide humanitaire, de ravitaillement et d'entretien au titre des accords habituels, et coupés des marchés commerciaux, ce qui a fortement réduit l'accès à des médicaments tels que l'insuline, les antibiotiques et les solutés intraveineux, aux fournitures médicales et au carburant destiné aux groupes électrogènes et aux ambulances. Des maladies telles que la rougeole, le tétanos et la coqueluche ont augmenté dans le Tigré après la baisse brutale des taux de vaccination, imputée au manque de fournitures, aux pannes d'électricité qui ont perturbé la chaîne du froid et à l'impossibilité pour les habitants des zones rurales d'accéder aux établissements de santé. Les interruptions bancaires ont entravé le paiement des soignants, les pannes de courant ont compromis les services et le matériel de santé et les ruptures au niveau des communications ont entaché le système d'orientation des patients et autres activités.

25. Un exemple de bonne pratique a été la signature, au Mali, par la Coordination des mouvements de l'Azawad, de l'Acte d'engagement auprès de l'Appel de Genève pour la protection des services de santé dans les conflits armés, s'engageant à respecter et à protéger le personnel et les installations de soins de santé, les transports médicaux, les blessés et les malades.

L'environnement naturel et les changements climatiques

26. L'environnement a continué de subir des destructions et des dégradations durables du fait des conflits. À Gaza, la destruction des infrastructures, telles que les systèmes de distribution d'eau et d'évacuation des eaux usées, a continué de provoquer la pollution de l'eau et d'autres menaces écologiques. L'Ukraine a subi des mines terrestres, la destruction des forêts, la contamination des sols par des métaux lourds et l'infiltration de poison, la pollution des eaux souterraines par des carburants et des produits chimiques toxiques, la dégradation et la mise en danger des écosystèmes, ainsi que le rejet de polluants toxiques et de millions de tonnes de gaz à effet de serre, notamment à la suite d'incendies industriels, forestiers et agricoles et de la combustion de pétrole dans des dépôts de stockage. En République démocratique du Congo, le conflit a favorisé l'exploitation illégale des ressources naturelles, notamment des forêts, de la faune et de la flore et des minéraux.

27. Les changements climatiques ont accentué les vulnérabilités dans les lieux où l'accès des civils à des ressources essentielles était déjà compromis par les conflits armés. Parmi les 25 pays considérés comme les plus exposés aux changements climatiques et les moins prêts à s'y adapter, la plupart étaient également en proie à

des conflits armés⁵. Alors que le Sahel était frappé par la pire sécheresse depuis plus d'une décennie, le Burkina Faso subissait les effets cumulés des changements climatiques et du conflit, notamment une crise alimentaire et un système de santé au bord du gouffre. En Somalie, des décennies de conflit armé et un cycle de sécheresses et d'inondations ont laissé aux populations peu de loisir de s'adapter et ont aggravé des besoins criants. Dans le Territoire palestinien occupé, l'action conjuguée du conflit et des changements climatiques, qui se manifestent par des sécheresses, des inondations et une élévation du niveau de la mer, a également accentué les difficultés que connaissent les civils. Par exemple, les restrictions des déplacements et de l'accès à la terre et à d'autres ressources ont empêché les agriculteurs de s'adapter à l'évolution des conditions météorologiques, ce qui a suscité une insécurité alimentaire. En République centrafricaine, les inondations ont accentué les vulnérabilités des populations touchées par le conflit, tandis que les combats les empêchaient d'accéder à l'aide humanitaire.

28. Dans une évolution salubre, l'Assemblée générale a pris note dans sa résolution 77/104 des 27 principes élaborés par la Commission du droit international sur la protection de l'environnement en rapport avec les conflits armés et recommandé qu'ils soient diffusés le plus largement possible.

Déplacement forcé

29. Le nombre de personnes déplacées de force en raison des conflits, des violences, des violations des droits humains et atteintes à ces droits et des persécutions a dépassé le chiffre alarmant de 100 millions⁶, le Burkina Faso, le Mozambique, le Myanmar et l'Ukraine se heurtant à certaines des crises de déplacement qui s'amplifient le plus rapidement. À l'intérieur et au-delà des frontières, les déplacements liés aux conflits ont également persisté au Cameroun, en Colombie, en Éthiopie, au Mali, au Niger, au Nigéria, en République arabe syrienne, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Yémen et ailleurs. Les crises liées au climat ont accéléré et prolongé les déplacements en de nombreux lieux.

30. L'Ukraine a connu les déplacements les plus rapides et de plus vaste ampleur. À la fin de l'année 2022, on estimait que 13,5 millions de personnes, soit environ 33 % de la population, avaient fui leur domicile, dont 5,6 millions à l'intérieur du pays et plus de 7,9 millions vers d'autres pays d'Europe.

31. En République arabe syrienne, le nombre total de personnes déplacées a continué d'être le plus élevé au monde, soit 6,8 millions de personnes dont 80 % sont déplacées depuis plus de cinq ans. Quelque 55 000 Syriens, Iraquiens et autres ressortissants de pays tiers déplacés sont restés dans des camps dans le nord-est du pays, où la violence, l'exploitation et les sévices sont endémiques. De plus en plus d'États ont rapatrié des femmes et des enfants, mais la grande majorité de ces personnes sont demeurées sur place et les progrès sont très lents.

32. Si les personnes se déplacent, cela ne signifie pas pour autant qu'elles soient en sécurité. Au Yémen, elles ont connu des conditions de vie mauvaises et dangereuses, un accès limité à des biens et services essentiels et un risque élevé de nouveaux déplacements en raison de phénomènes climatiques tels que les inondations. Dans le nord-est du Nigéria, la fermeture des camps de déplacés a entraîné des déplacements secondaires, les engins explosifs et les attaques armées faisant courir de nouveaux

⁵ « La triple menace du changement climatique, des conflits et des urgences sanitaires : une combinaison fatale pour les personnes les plus vulnérables dans les contextes fragiles », déclaration conjointe de Médecins sans frontières et du CICR, 4 novembre 2022.

⁶ Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, « Tendances mondiales à la mi-2022 », 27 octobre 2022.

risques. En République démocratique du Congo, les personnes déplacées et les réfugiés ont été exposés à des violences et aux dangers des mines et des restes explosifs de guerre et n'ont pas accédé à des services de base. En République centrafricaine, les personnes déplacées, principalement dans les camps, ont également connu des violences, des arrestations, des détentions arbitraires et des recrutements forcés d'enfants. Au Myanmar, en Somalie, au Soudan du Sud et ailleurs, les personnes déplacées ont elles aussi été exposées aux dangers des engins explosifs, ce qui a également dissuadé les retours en Libye, en République arabe syrienne et au-delà.

33. En Ukraine, dans les pays de la Corne de l'Afrique et du Sahel et ailleurs, les femmes et les filles déplacées de force ont continué de connaître des risques plus grands de violence fondée sur le genre. En République démocratique du Congo, plus de 1 000 personnes déplacées qui s'étaient abritées dans des camps ou tentaient de réintégrer leurs foyers ont été tuées.

34. Le fait que des personnes déplacées n'aient pas de pièces d'état civil a posé bon nombre de problèmes, notamment en ce qui concernait l'accès aux soins de santé et à l'éducation, la participation aux élections et l'inclusion dans des programmes de restitution ou de reconstruction. En Iraq, 28 % des déplacés dans les camps, 25 % des déplacés en milieu urbain et 16 % des personnes déplacées qui rentraient au pays ne disposaient parfois pas d'un document essentiel.

35. Les retours forcés, les réinstallations et les refoulements de personnes déplacées ont été particulièrement notables en République centrafricaine, en Somalie et au Yémen. Au Mozambique, malgré la poursuite des déplacements, les retours volontaires ont considérablement augmenté, principalement en raison de l'amélioration de la sécurité et des conditions d'existence, du regroupement familial et de l'accès aux habitations, aux terres et à d'autres biens, de la possibilité de cultiver la terre, voire de la fourniture d'une aide par le Gouvernement.

36. En juin 2022, le Secrétaire général a lancé son Programme d'action sur les déplacements internes. Faisant fond sur le rapport 2021 du Groupe de haut niveau chargé de la question des déplacements internes et des consultations avec les États Membres, les organisations non gouvernementales et les communautés de déplacés, le Programme d'action a énoncé 31 engagements des Nations Unies, consistant notamment à travailler avec les gouvernements, les populations et les parties prenantes concernées par le développement pour trouver des solutions durables aux déplacements internes, remédier à leurs causes profondes, se mobiliser en faveur de politiques et de mesures visant à promouvoir la protection des civils et à réduire les risques de déplacement et encourager une compréhension globale de la façon dont les déplacements et notamment les conflits et les effets des changements climatiques se recoupent.

C. Groupes particulièrement vulnérables

Les enfants

37. En Afghanistan, au Burkina Faso, au Cameroun, au Mozambique, en République arabe syrienne, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Somalie, en Ukraine, au Yémen, dans le Territoire palestinien occupé et ailleurs, des milliers d'enfants ont été tués et blessés, notamment à la suite de mines terrestres, de restes explosifs de guerre, d'engins explosifs improvisés et de l'emploi d'armes explosives dans des zones peuplées. Au Burkina Faso, trois fois plus d'enfants ont été tués au cours des neuf premiers mois de 2022 que pendant la même période en 2021. En Somalie, 95 % des victimes des restes explosifs de guerre étaient des enfants. De

janvier 2018 à novembre 2022, les enfants qui ont été tués ou blessés à la suite de mines terrestres et d'engins non explosés au Yémen sont passés d'un tous les cinq jours à un tous les deux jours⁷.

38. Des enlèvements d'enfants ont été enregistrés au Burkina Faso, au Cameroun, en Colombie, en Iraq, au Mozambique, au Nigéria, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Somalie, dans le bassin du lac Tchad et ailleurs. Des enfants ont continué d'être recrutés par des forces armées ou par des groupes armés non étatiques et utilisés dans des rôles d'appui ou de combat au Myanmar, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Somalie et ailleurs, des augmentations ayant été constatées au Burkina Faso, en Libye, au Mali, au Nigéria et en République arabe syrienne. En République centrafricaine, des enfants ont été recrutés et utilisés à des fins sexuelles, de combat, de gestion de postes de contrôle ou dans d'autres rôles. En Colombie, ils ont été recrutés au moyen d'enlèvements ou de menaces, exploités sexuellement, moyennant rémunération matérielle. Au Yémen, la pauvreté, le chômage et le manque d'accès à l'éducation sont à l'origine du recrutement d'enfants, qui constituent souvent la seule source de revenus de la famille.

39. En Iraq, en Israël, en Libye, dans le Territoire palestinien occupé et ailleurs, des enfants ont été détenus en raison de leurs liens présumés avec des groupes armés non étatiques. En République arabe syrienne, des centaines d'enfants ont été privés de liberté pour cette raison, tandis que 35 000 autres enfants s'étiolaient dans des conditions désastreuses dans des camps du nord-est, n'ayant aucune possibilité d'en partir. Au Cameroun, des enfants anciennement associés à des groupes armés ont eu du mal à réintégrer leur communauté.

40. En Ukraine, des rapports ont fait état de déportations et de transferts forcés d'enfants non accompagnés, notamment à partir d'orphelinats et de foyers d'accueil pour enfants. Au Cameroun, en République centrafricaine et dans d'autres conflits, des enfants ont été séparés de leur famille pendant les déplacements, le Mozambique ayant enregistré 3 935 enfants non accompagnés et séparés de leur famille.

41. Les conflits ont violemment interrompu l'éducation des enfants. Les attaques contre les enseignants et les écoles ont persisté en Afghanistan, au Myanmar, en République arabe syrienne, en République démocratique du Congo, en Somalie, dans le centre du Sahel et ailleurs. En 2022, au moins 118 éducateurs ont été tués, blessés ou enlevés dans 13 pays et territoires⁸. En Colombie, des attaques contre des écoles, leur utilisation à des fins militaires, les menaces contre les enseignants et l'explosion d'engins à proximité d'écoles ont pesé sur l'éducation des enfants. En République centrafricaine, 18 % des écoles ont dû fermer, principalement en raison du déplacement des enseignants.

42. Dans les régions du Tigré, de l'Arfar et de l'Amhara (Éthiopie), l'ONU a recensé la destruction de 2 140 écoles. Dans le centre du Sahel, des enseignants ont été menacés, enlevés ou exécutés et des écoles incendiées et pillées. Plus de 8 300 écoles ont été fermées au Burkina Faso, au Mali et au Niger du fait des attaques, de la crainte des parents d'y envoyer leurs enfants ou de la fuite des familles. Au Burkina Faso, près de 24 % des écoles ont été fermées en raison de l'insécurité, privant plus d'un million d'enfants d'éducation. Au Niger, 890 écoles ont été fermées en raison d'attaques, de menaces contre les enseignants et les établissements scolaires et du déplacement des enfants, ou encore à la suite d'inondations ou de l'utilisation des bâtiments pour héberger les personnes sinistrées. En Afghanistan, au Burkina Faso,

⁷ Save the Children, « Watching our every step: the deadly legacy of explosive ordnance for children in Yemen », 2023.

⁸ Statistiques d'Insecurity Insight.

au Cameroun, au Mali, au Myanmar, en République arabe syrienne, en République démocratique du Congo, au Yémen et ailleurs, les parties ont également utilisé les écoles à des fins militaires. La perturbation de l'enseignement scolaire a limité les perspectives des enfants et les a exposés à un risque accru de recrutement dans des forces ou groupes armés, d'utilisation à des fins de combat, d'enlèvement et de violence sexuelle.

43. Le Burkina Faso et le Nigéria ont chacun signé avec l'ONU un protocole de transfert des enfants afin de prévenir et de réduire la détention par l'État d'enfants prétendument associés à des groupes armés et de veiller à leur réintégration dans la communauté.

Violences sexuelles

44. Des centaines de cas de violences sexuelles liées aux conflits à l'égard des femmes, des filles, des hommes et des garçons ont continué d'être signalés en Éthiopie, au Mali, au Mozambique, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan, en Ukraine et ailleurs. Comme indiqué dans un rapport connexe, 95 % des victimes de violences sexuelles avérées étaient des femmes et des filles. Une proportion importante des personnes rescapées étaient des personnes déplacées.

45. En République démocratique du Congo, les faits se sont produits alors que les femmes et les filles se rendaient aux champs, ramassaient du bois de chauffage ou menaient des activités de subsistance. Ils ont été commis en représailles après des combats ou dans d'autres circonstances. En République centrafricaine et dans le nord-est du Nigéria, ils se sont produits alors que les habitants fuyaient dans les champs ou les forêts. D'un conflit à l'autre, les violences sexuelles ont été chroniquement sous-déclarées, en raison d'obstacles persistants au signalement, de l'opprobre entourant ces actes et de la crainte de représailles. En outre, l'accès des personnes rescapées à une aide médicale et psychosociale vitale a été réduit, tandis que l'affaiblissement des institutions et la méfiance des personnes rescapées à l'égard des procédures judiciaires entravaient l'action de la justice.

46. Un rapport de 2022 sur les perceptions masculines de la violence sexuelle au Soudan du Sud et en République centrafricaine a révélé que les notions de genre et de pouvoir, socialisées dès le plus jeune âge, étaient à l'origine de la violence sexuelle. Sur une note positive, des hommes à la tête de communautés étaient prêts à s'inspirer de stratégies utilisées ailleurs pour rompre avec les stéréotypes de genre et demander des comptes aux auteurs de tels actes⁹.

47. En juin 2022, le comité stratégique national de la République centrafricaine sur la violence sexuelle liée au conflit a adopté un plan d'action national visant à étayer ces violences et à recenser les initiatives législatives et judiciaires connexes, l'assistance multisectorielle aux personnes rescapées, ainsi que la coordination et l'aide institutionnelle pour atteindre ces objectifs. En décembre 2022, la République démocratique du Congo a adopté une loi sur la protection des personnes ayant subi des violences sexuelles liées au conflit et les réparations à leur verser.

Personnes en situation de handicap

48. Les conflits armés sont encore plus dangereux pour les personnes souffrant d'un handicap physique ou intellectuel. Au Cameroun, au Myanmar, en Ukraine et ailleurs, les personnes handicapées sont souvent prises au piège des combats, ne pouvant partir

⁹ CICR, « Mon père et son troupeau rendront compte à la justice, pas moi : perception des hommes à l'égard de la violence sexuelle au Soudan du Sud et en République centrafricaine », 2022.

du fait d'une mobilité réduite et de l'inaccessibilité des transports, des abris, des alertes d'urgence ou des informations sur les évacuations et les mesures de sécurité.

49. Un rapport de 2022 sur les enfants handicapés dans le nord-est et le nord-ouest de la République arabe syrienne a décrit les obstacles empêchant de fuir les combats et d'accéder aux services de santé et aux écoles. Le conflit a également dégradé les systèmes d'appui et rendu les thérapies et les appareils d'assistance encore moins disponibles ou abordables¹⁰. Dans six communes des départements de Tillabéri et de Diffa (Niger), 61 % des personnes handicapées interrogées avaient du mal à accéder aux services de santé, 43 % avaient peu ou pas d'accès aux latrines et 54 % à l'eau potable¹¹. Au Mozambique, leur accès à la collecte d'eau, à l'assainissement, aux soins de santé et aux marchés était entravé. En Ukraine, certaines personnes handicapées n'ont pas pu accéder à la nourriture, aux services médicaux, à l'assistance psychologique ou à des abris adaptés à leurs besoins. En République démocratique du Congo, leur accès à l'aide humanitaire a été restreint par la faiblesse du réseau d'infrastructures, l'opprobre sociale, le manque d'information et d'autres obstacles. Dans certaines régions du Cameroun, au Yémen et ailleurs, les enfants handicapés n'ont pas pu aller à l'école.

50. Les personnes handicapées sont également déconsidérées et exposées à un risque accru de violence sexuelle, concernant les femmes et les filles. D'après un rapport de 2022, les civils souffrant d'un handicap physique ou autre au Yémen étaient considérés avec suspicion sur le plan social et avaient subi des préjudices psychologiques en raison de l'effet économique et social de leur handicap¹². Le conflit a également continué de perturber l'accès des personnes handicapées aux services et à l'aide.

51. Au cours d'une évolution positive, la Grèce a indiqué que les cours de l'École d'état-major et de commandement de l'armée de l'air grecque soulignaient l'importance d'assurer une protection et une prise en compte spécifiques des personnes handicapées au niveau opérationnel (voir [A/77/203](#)).

Journalistes

52. En 2022, 25 des 87 décès de journalistes recensés par l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture ont été commis dans les États et territoires suivants touchés par un conflit armé : Colombie (4), République démocratique du Congo (1), Myanmar (2), Somalie (2), République arabe syrienne (2), Ukraine (10), Yémen (2) et Territoire palestinien occupé (2). La plupart des décès semblent être liés aux combats.

Personnes portées disparues

53. En 2022, le CICR a enregistré plus de 29 000 nouveaux cas de personnes disparues et a suivi plus de 190 900 cas, dont la majorité était liée à un conflit armé, soit quelque 60 % de plus qu'en 2018. Le nombre total de personnes disparues à la suite d'un conflit armé, lui, était bien plus élevé.

¹⁰ Human Rights Watch, « *It Was Really Hard to Protect Myself* »: *Impact of the Armed Conflict in Syria on Children with Disabilities* (2022).

¹¹ Humanity & Inclusion, « Étude des barrières d'accès des personnes handicapées à l'assistance humanitaire dans les communes de Dessa, Gothèye, Torodi, Diffa, Mainé-Soroa et Gueskèrou (Niger) », octobre 2022.

¹² Mwatana for Human Rights, « Civilians with disabilities caused by the armed conflict in Yemen: evaluating the impact of disability and related accessibility problems through documented field cases », février 2022.

54. En Colombie, plus de 99 000 personnes ont été portées disparues dans le cadre du conflit armé. En 2022, l'Unité nationale des victimes a enregistré 246 cas de disparition forcée. Depuis le 24 février 2022, le Gouvernement ukrainien a enregistré des milliers de cas de personnes disparues. Les corps ont été retrouvés abandonnés, mutilés ou inhumés dans des charniers, ce qui complique toute identification. Au 16 septembre 2022, plus de 15 202 personnes étaient toujours portées disparues en Ukraine, dont 4 259 civils. En mars 2022, l'Ukraine a créé le Bureau national d'information pour faire le décompte des prisonniers de guerre et des civils internés et pour enregistrer et retrouver les personnes disparues, y compris ses propres ressortissants.

55. Partout dans le monde, on recourt à des mécanismes nationaux coordonnés de recherche pour s'efforcer d'élucider le sort des personnes disparues et le lieu où elles se trouvent, et de répondre aux besoins de leurs familles. En République arabe syrienne, la société civile et des associations familiales et de personnes rescapées ont recueilli des informations sur plus de 100 000 personnes disparues. Conscient des difficultés systématiques à connaître le sort des personnes disparues dans le pays, le Secrétaire général a présenté un cadre visant à améliorer les mécanismes existants et à créer une institution chargée de faire la lumière sur le sort des personnes disparues et d'apporter un soutien aux victimes, aux personnes rescapées et aux familles (voir [A/76/890](#)).

D. Fourniture d'une assistance, protection des civils et quête de justice

Action humanitaire

56. L'action humanitaire s'est heurtée à des obstacles qui se chevauchent, notamment la violence, les entraves bureaucratiques, les sanctions et les mesures antiterroristes, ainsi que les pénuries de produits de première nécessité dont le coût ne fait qu'augmenter, tels que les denrées alimentaires, les médicaments et les carburants.

57. En 2022, 79 agents humanitaires ont été tués, 43 blessés et 113 enlevés, dans 17 situations de conflit¹³. Les membres du personnel recrutés sur le plan national représentaient 97 % des personnes touchées. Au Burkina Faso, les humanitaires ont fait l'objet d'intimidations, d'enlèvements et d'arrestations, étant notamment soupçonnés de collaborer avec des groupes armés. Au Nigéria, des agents humanitaires ont été enlevés et tués et des articles humanitaires ont fait l'objet d'attaques. L'imposition d'escortes militaires sur certains itinéraires a porté atteinte à l'idée que l'on se fait de l'indépendance, de la neutralité et de l'impartialité des organisations humanitaires. Au Yémen, des agents humanitaires ont été tués, blessés, enlevés, détenus, menacés ou intimidés. Même après la trêve, l'accès humanitaire a été obstrué dans les zones de front où les combats se poursuivaient. En Éthiopie, des travailleurs humanitaires ont été tués et blessés ; d'autres ont été arrêtés, harcelés ou intimidés.

58. Au Soudan du Sud, en République arabe syrienne, au Yémen et dans d'autres situations de conflit, des engins explosifs ont entravé l'accès des populations à l'aide humanitaire. Dans l'ouest de la République centrafricaine, ils ont empêché l'acheminement d'une aide à au moins 30 000 personnes.

¹³ Humanitarian Outcomes, « 2022 », Aid Worker Security Database, consultable au : <https://aidworkersecurity.org/>.

59. En Ukraine, aucun convoi humanitaire interinstitutions n'a pu franchir la ligne de front vers les zones se trouvant sous le contrôle militaire temporaire de la Fédération de Russie. Dans certaines parties de l'Éthiopie, la violence a restreint la capacité d'acheminement de l'aide. Après des interruptions prolongées tout au long de l'année, les convois de secours vers le Tigré ont repris par l'Afar et trois nouveaux corridors depuis l'Amhara en novembre, à la suite de la signature de l'accord de cessation des hostilités.

60. La mésinformation et la désinformation discréditant les acteurs humanitaires ont eu des effets négatifs sur l'opinion publique, sapé la confiance, créé des risques de sécurité et réduit la capacité des agents humanitaires d'aider les personnes se trouvant dans le besoin. En Éthiopie, la politisation et l'instrumentalisation de l'aide humanitaire ainsi que la désinformation ont entaché la confiance dans la neutralité, l'impartialité et l'indépendance de certaines organisations.

61. Les procédures bureaucratiques et administratives ont considérablement retardé et entravé les opérations humanitaires. En Afghanistan, la décision interdisant aux femmes de travailler pour des organisations non gouvernementales a eu des conséquences immédiates extrêmement graves dans tout le pays, empêchant l'évaluation des besoins des femmes et l'assistance à leur apporter et nuisant gravement à la qualité et à l'efficacité de l'action humanitaire. L'interdiction faite aux femmes afghanes, en avril 2023, de travailler pour l'ONU a également eu de graves retombées sur les opérations humanitaires de l'Organisation et a mis des vies en danger. Des mesures supplémentaires, notamment les tentatives d'influencer le choix des bénéficiaires et des partenaires d'exécution et le recrutement du personnel, les demandes d'échange de données sensibles et les restrictions des déplacements ont gêné et ralenti l'action humanitaire. Dans certaines régions du Yémen, le fait d'exiger d'un proche parent masculin qu'il accompagne les agentes humanitaires yéménites a restreint les opérations, retardant et suspendant des missions et programmes essentiels et limitant l'accès aux personnes les plus exposées, en particulier les femmes et les jeunes filles.

62. Au Mali, au Myanmar, au Soudan et ailleurs, les restrictions aux déplacements et les postes de contrôle ont entravé l'accès humanitaire aux populations touchées. Au Cameroun, les exigences bureaucratiques liées à l'obtention d'autorisations écrites et aux procédures de visa, ainsi que la non-obtention par le Service aérien d'aide humanitaire des Nations Unies d'autorisations de vol pendant des mois ont ralenti les opérations humanitaires. Au Myanmar, les agents humanitaires ont eu du mal à obtenir des autorisations de voyage en raison de blocages administratifs, tandis que les autorités locales restreignaient fortement ou refusaient l'accès à certaines zones. Dans certaines régions d'Éthiopie, des mesures administratives ont concouru à l'interruption des opérations humanitaires pendant plusieurs mois.

63. En République arabe syrienne, en République centrafricaine et ailleurs, les dysfonctionnements et les pénuries sur le plan du carburant ont entravé les opérations humanitaires, contraignant les organisations à réduire, retarder, voire annuler les visites sur le terrain, les distributions et les projets. La mobilisation de l'aide dans le Tigré et dans certaines parties de l'Afar et de l'Amhara a été restreinte par des pénuries de carburant, de liquidités et d'autres fournitures. Au Nigéria, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo et dans d'autres conflits, les activités humanitaires ont été entravées par la hausse des prix des médicaments, des denrées alimentaires et du carburant.

64. Parmi ces gros obstacles, quelques bonnes pratiques ont vu le jour. En Colombie, une nouvelle loi a permis de surmonter les restrictions antérieures et d'autoriser des organismes humanitaires impartiaux à avoir des contacts avec des groupes armés organisés, à des fins exclusivement humanitaires. En mars 2022,

L'Ukraine a simplifié les procédures douanières relatives à l'importation d'aide humanitaire, accéléré les autorisations d'importation en approuvant au préalable une liste d'articles humanitaires établis, reporté le paiement des droits de douane pour la nourriture, les médicaments et d'autres produits de première nécessité et adopté une procédure dispensant à titre provisoire les chauffeurs acheminant de l'aide humanitaire de servir sous les drapeaux. Au Mozambique, un décret modifié a facilité la délivrance de visas aux humanitaires, tandis qu'au Cameroun, des mécanismes de coordination ont été mis en place entre les autorités et les humanitaires pour aider à régler les problèmes administratifs.

65. Les sanctions et les mesures antiterroristes ont continué d'entraver les activités humanitaires impartiales, notamment en empêchant le paiement de certaines redevances, l'achat de produits de base ou la fourniture de biens. Des progrès constants ont néanmoins été accomplis pour surmonter quelques effets involontaires. Le Conseil de sécurité a notamment adopté la résolution 2664 (2022), qui dispense de toutes mesures de gel des avoirs présentes ou futures la fourniture, le traitement ou le versement de fonds, d'autres avoirs financiers ou ressources économiques, ou la fourniture de biens et de services nécessaires à l'acheminement en temps voulu de l'aide humanitaire ou à l'appui d'autres activités visant à répondre aux besoins essentiels, par bon nombre d'organisations. Les États ont appliqué des mesures nationales et régionales pour donner pleinement effet à la résolution. Certains États ont également adopté des exclusions humanitaires similaires dans le cadre de leurs propres sanctions financières.

Maintien de la paix et missions politiques spéciales

66. Les mandats de protection des civils dans le cadre des opérations de maintien de la paix des Nations Unies ont été exécutés dans des contextes de plus en plus instables, marqués par l'affaiblissement de la coopération manifestée par les gouvernements hôtes et la présence de forces étrangères. Au Mali et en République centrafricaine, des engins explosifs ont menacé les civils et restreint la mobilité des soldats de la paix. Les missions de maintien de la paix se sont adaptées pour remédier aux problèmes et pour protéger les civils plus efficacement. Elles appliquent à titre d'essai des solutions de technologie numérique pour améliorer la connaissance de la situation et éclairer les systèmes d'analyse, d'alerte rapide et de réaction rapide afin de mieux devancer et prévenir les violences contre des civils et d'intervenir. La Mission multidimensionnelle intégrée des Nations Unies pour la stabilisation en République centrafricaine a adopté une approche plus robuste et plus mobile pour répondre plus activement aux alertes et aux menaces et s'est mise à appliquer des mesures d'atténuation lors de la fermeture de bases opérationnelles temporaires. Les missions ont également continué d'aider les États hôtes à s'acquitter de leur responsabilité de protéger les civils. Elles ont notamment appuyé, conformément à leur mandat, l'application de la stratégie politique malienne relative au centre du pays, les tribunaux spécialisés en République centrafricaine et en République démocratique du Congo et les chefs traditionnels au Soudan du Sud pour la gestion des conflits locaux. Les opérations de maintien de la paix des Nations Unies ont également renforcé l'action d'atténuation des dommages causés aux civils afin de prévenir et de traiter les dégâts qu'occasionnent les activités militaires et de police, en s'appuyant sur l'examen de 2022 et sur le retour d'information fourni par les experts dans les missions de maintien de la paix des Nations Unies, les armées nationales et la société civile.

67. La mésinformation et la désinformation concernant l'ONU ont mis en danger la sécurité et la sûreté du personnel des Nations Unies et entravé la capacité des missions de remplir leur mandat de protection des civils. En République démocratique du Congo, de tels discours ont contribué à de violentes manifestations contre la Mission

de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo en juillet 2022, entraînant la mort de plusieurs civils et de trois soldats de la paix, ainsi qu'une baisse de la confiance du public. Les missions de maintien de la paix ont commencé à élaborer des stratégies de lutte contre la désinformation et la désinformation, notamment en réagissant face à des propos erronés, en vérifiant les faits dans les médias sociaux et en s'adressant de manière active aux populations, à la société civile et aux journalistes pour les aider à renforcer leurs capacités de régler ce problème.

68. Les missions politiques spéciales se sont employées à faire avancer la protection des civils en s'attachant à contribuer à la prévention et au règlement des conflits et à promouvoir les droits humains et l'état de droit. Au Soudan, la Mission intégrée des Nations Unies pour l'assistance à la transition au Soudan (MINUATS) et l'équipe de pays des Nations Unies ont continué d'aider le Gouvernement à mettre en place le Plan national de protection des civils. Le Comité du cessez-le-feu permanent pour le Darfour, présidé par la MINUATS, est devenu pleinement opérationnel en 2022, s'efforçant de désamorcer les tensions, de régler les différends et de mener des activités de renforcement des capacités avec les autorités locales. La MINUATS a également fourni une assistance technique pour renforcer le Mécanisme national de protection des civils et les comités de protection des civils au niveau des États, et pour former le personnel déployé au sein de la Force conjointe de maintien de la sécurité au Darfour. La reprise des combats au Soudan en avril 2023 risque toutefois d'avoir un effet considérable sur les activités en cours de la Mission. La MINUATS réévaluera son approche actuelle en fonction de l'évolution de la situation.

Répondre de crimes internationaux

69. Bien que les allégations de violations graves du droit international humanitaire n'aient toujours pas fait l'objet d'enquêtes et de poursuites, des progrès importants ont été accomplis dans la recherche de la responsabilité pénale. En République centrafricaine, la Cour pénale spéciale a rendu son premier verdict, condamnant trois anciens membres d'un groupe armé pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis en 2019. En République démocratique du Congo, un tribunal militaire itinérant a condamné neuf membres d'une milice pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité, notamment des meurtres, des actes de torture, des viols et des pillages, commis en 2017. Au Guatemala, cinq ex-combattants paramilitaires ont été reconnus coupables de violences sexuelles perpétrées pendant le conflit au début des années 1980. Créée au titre de l'accord de paix conclu en 2016 en Colombie, la Juridiction spéciale pour la paix a tenu sa première audience, au cours de laquelle des militaires à la retraite et un civil ont admis avoir manigancé l'assassinat de 120 civils de 2007 à 2008.

70. Plusieurs États ont également exercé une compétence large ou universelle, aidant ainsi à combler les lacunes en matière de responsabilité. Dans le cadre du conflit en République arabe syrienne, un tribunal allemand a condamné un ancien officier de renseignement syrien pour meurtre, viol et autres crimes. Un autre tribunal allemand a condamné un membre de Daech pour crimes de guerre, crimes contre l'humanité et complicité de génocide à l'égard de la communauté yézidie. En France, un ancien commandant libérien d'un groupe armé a été reconnu coupable de crimes graves, notamment de torture et de complicité de crimes contre l'humanité, commis de 1993 à 1994. Aux États-Unis, la loi sur la justice pour les victimes de crimes de guerre a été adoptée pour permettre la poursuite des crimes de guerre commis à l'étranger, quelle que soit la nationalité de l'auteur ou de la victime.

71. La Cour pénale internationale a également connu sa période la plus active. En avril 2022, elle a entamé son premier procès concernant la situation au Darfour, qui

était également le premier faisant suite à une saisine émanant du Conseil de sécurité. Des procédures ont également été engagées ou poursuivies contre des personnes accusées de crimes internationaux au Mali et en République centrafricaine. En mars, le Procureur de la Cour a annoncé l'ouverture d'une enquête sur la situation en Ukraine depuis le 21 novembre 2013, sur la base de renvois par des États parties.

III. Effet des conflits sur la disponibilité de l'eau et des aliments

72. Depuis l'adoption de la résolution 2417 (2018), dans laquelle le Conseil de sécurité a déclaré qu'il était résolu à s'attaquer à la question de l'insécurité alimentaire engendrée par les conflits armés, le nombre élevé de personnes souffrant de la faim suscitée par les conflits a persisté. En 2022, plus d'un quart de milliard de personnes souffraient de faim aiguë dans 58 pays et territoires, dont beaucoup en proie à des conflits armés.

73. Les conflits et l'insécurité ont été principalement à l'origine des niveaux élevés d'insécurité alimentaire aiguë concernant quelque 117 millions de personnes dans 19 pays et territoires, notamment en Éthiopie, au Nigéria, en République arabe syrienne, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Somalie, au Soudan, au Soudan du Sud, au Yémen et dans le centre du Sahel. Conformément à la résolution 2417 (2018), le Conseil de sécurité a été prévenu du risque de famine engendrée par le conflit et d'une insécurité alimentaire généralisée dans certaines parties de l'Éthiopie, dans le nord-est du Nigéria, au Soudan du Sud et au Yémen, où l'on estime que 648 000 personnes risquent de connaître des niveaux catastrophiques d'insécurité alimentaire.

74. Dans ces conflits et de nombreux autres, des infrastructures et des biens civils qui sont essentiels aux moyens de subsistance, à la sécurité alimentaire et à la survie des populations ont été endommagés, détruits ou rendus inutilisables par des engins explosifs. Les systèmes de production agricole, de stockage, de transport et de distribution, y compris les marchés, ont été perturbés, ce qui a entraîné des pénuries alimentaires et une envolée des prix. Les cultures et le bétail ont été abandonnés et les agriculteurs n'ont pas pu vendre leurs produits. Le déplacement des agriculteurs a accentué l'insécurité alimentaire, tandis que les personnes déplacées avaient du mal à accéder à la nourriture, notamment faute de moyens de subsistance. Dans certains cas, l'accès des populations civiles à la nourriture et aux fournitures dont elles dépendaient a été délibérément entravé. L'accès des organisations humanitaires impartiales aux personnes se trouvant dans le besoin a également été obstrué, notamment à la suite d'attaques contre des agents et des biens humanitaires. Ces types de comportement ont été observés dans plusieurs contextes.

75. Les conflits ont également déclenché des pénuries d'eau ou les ont aggravées. La destruction, l'endommagement et l'interruption, parfois délibérés, des services d'approvisionnement en eau, associés à l'effet des changements climatiques et à des années de délabrement, ont privé des millions de personnes d'eau salubre, ce qui a entraîné une contamination, l'apparition de maladies infectieuses mortelles et un risque de malnutrition.

76. D'autres facteurs importants ont aggravé la faim. L'Ukraine et la Fédération de Russie comptant parmi les principaux fournisseurs mondiaux de denrées alimentaires et la Fédération de Russie étant également l'un des principaux exportateurs d'engrais, de nombreux pays, dont le Burkina Faso, l'Éthiopie, la République démocratique du Congo, la Somalie et le Yémen dépendent de ces deux pays pour subvenir à leurs besoins. Les perturbations commerciales dues au conflit armé en Ukraine ont concouru à la hausse historique des prix des denrées alimentaires et des engrais, aggravant l'insécurité alimentaire dans le monde entier. Les changements

climatiques, qui se manifestent par des sécheresses, de fortes précipitations et des inondations, ont également exacerbé la faim dans plusieurs conflits.

77. En Éthiopie, au Mali, au Niger, au Yémen et ailleurs, l'insécurité alimentaire a exposé davantage les civils aux violences fondées sur le genre, à l'exploitation et aux mariages d'enfants, aux mariages précoces et aux mariages forcés. Dans les centres de réinstallation de Cabo Delgado (Mozambique), la pénurie d'eau signifie que les femmes et les filles sont davantage exposées aux violences sexuelles lorsqu'elles parcourent de longues distances dans l'obscurité pour aller chercher de l'eau. Au Burkina Faso et au Mali, la pénurie de nourriture a contraint des enfants à abandonner l'école et des parents à se rationner et à recourir à des aliments moins nutritifs. La faim a également provoqué et accentué des problèmes de santé tels que l'anémie, des grossesses à problème, la dépression et l'anxiété.

Dommages directs aux sources d'eau et d'aliments

78. En Ukraine, le secteur agricole a subi la destruction ou l'endommagement de machines et d'équipements, d'installations de stockage, de bétail, de pêche et d'aquaculture, et de cultures, ainsi que le vol d'intrants et de produits. Un élevage de volailles a été touché, tandis qu'un autre a perdu près de 4 millions de poulets, qui ont succombé à la soif et à la famine. Les mines terrestres, les armes à sous-munitions et les restes explosifs de guerre jonchent les terres agricoles, exposant les agriculteurs à la mort et aux dommages corporels, outre les interruptions dans les saisons des semailles. Les dommages causés aux infrastructures d'eau et d'assainissement, notamment les barrages et les systèmes d'épuration de l'eau ou de traitement des eaux usées, ainsi que la fermeture des points de captage d'eau douce ont perturbé l'approvisionnement en eau salubre et augmenté le risque de maladie.

79. À Ménaka (Mali), les récoltes ont été détruites et le bétail volé, ce qui a poussé des habitants à quitter leurs terres. En Somalie, des véhicules commerciaux transportant des vivres et du bétail, des machines agricoles et des récoltes ont été brûlés, et la destruction des berges du fleuve Chébéli a provoqué de vastes inondations et la destruction de zones agricoles. Dans les régions d'Amhara, du Tigré et d'Afar (Éthiopie), des denrées alimentaires, des centres de stockage, des ouvrages d'irrigation, des cultures et des terres agricoles ont été lourdement endommagés ou détruits. À Gaza, les combats ont endommagé des dizaines de zones agricoles, de serres et d'élevages de bétail et de volailles, tandis que des engins explosifs datant des combats de 2021 sont restés enfouis dans les terres agricoles. En Cisjordanie, 343 terres arables ont été endommagées, ce qui a désorganisé les moyens d'existence et engendré une insécurité alimentaire.

80. Au Soudan du Sud, on estime que 16,1 kilomètres carrés ont été contaminés par des engins explosifs, qui ont endommagé des terres agricoles fertiles, principalement dans le sud de l'Équatoria. Au Yémen, la présence de mines terrestres dans les terres et les zones agricoles a gravement perturbé les moyens de subsistance qui sont tributaires de la production agricole. Des situations similaires ont été observées au Burkina Faso, au Mali, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, au Soudan et ailleurs.

81. L'approvisionnement en eau a également été interrompu. Au Burkina Faso, 58 points d'eau ont été endommagés en 2022, notamment par la rupture de lignes électriques, la destruction de groupes électrogènes ou de panneaux électriques, la dégradation de pompes à eau et d'installations de stockage et l'infiltration de poison. Des pylônes électriques ont également été endommagés, perturbant l'approvisionnement en eau de sept localités. À la suite de ces actes, plus de 830 000 personnes ont perdu l'accès à l'eau potable. Au Yémen, un attentat a gravement endommagé le réservoir principal du district de Sahar, privant d'eau environ 130 000

personnes. Les mines terrestres placées dans les systèmes d'adduction d'eau ont empêché l'irrigation adéquate des terres, causant des dommages à long terme aux terres arables. À Edleb (République arabe syrienne), la station de pompage d'eau d'Archani, dont dépendent 200 000 personnes, a fait l'objet d'attaques. On estime que les deux tiers des usines de traitement d'eau, la moitié des stations de pompage et un tiers des châteaux d'eau dans le pays ont été endommagés depuis 2011.

Problèmes d'accès et obstacles à la production et à la distribution d'eau et de nourriture

82. Un certain nombre de facteurs, tels que la violence, les restrictions aux déplacements et les pénuries de courant et de carburant ont exacerbé les carences en nourriture et en eau. En République démocratique du Congo, la violence a désorganisé l'agriculture et le commerce, réduisant la quantité de fournitures de base et de produits agricoles et influé sur les prix. Au Mali, des villages ont été encerclés et la liberté de circulation restreinte, ce qui a fait perdre aux civils l'accès à la nourriture et à leurs moyens de subsistance. En Somalie, le contrôle exercé par les factions sur les zones rurales et les principales voies d'approvisionnement a fortement restreint la circulation des personnes et des marchandises ainsi que l'acheminement de l'aide humanitaire, entraînant une hausse des prix des produits de base. Au Burkina Faso, le contrôle par les factions des axes principaux a considérablement ralenti l'approvisionnement des ménages en denrées de base telles que le millet, l'huile, le sucre et le sorgho. En Colombie, des confinements pouvant durer jusqu'à trois mois ont empêché les populations de s'occuper de leurs cultures et de commercer avec les municipalités voisines, tandis que des couvre-feux et d'autres restrictions ont empêché la pêche de nuit. En Éthiopie, le manque de liquidités, de carburant et de marchandises dans le Tigré et dans certaines parties de l'Afar et de l'Amhara a limité la production et l'accès aux denrées alimentaires. Les services ont toutefois commencé à reprendre à la fin de l'année 2022.

83. D'après une enquête menée par l'Observatoire des situations de déplacement interne, les personnes déplacées ont davantage de mal à accéder à la nourriture. Au Cameroun, 87 % des personnes interrogées, qui avaient été déplacées par le conflit et la violence, ont signalé avoir du mal, contre quelque 20 % des personnes interrogées, restées sur place, dans les mêmes régions. Au Mali, 61 % des personnes déplacées ont signalé des problèmes d'accès à la nourriture, soit trois fois plus qu'avant leur déplacement et nettement plus que les personnes non déplacées. Les déplacements répétés ont encore aggravé la situation : 85 % des personnes interrogées qui avaient été déplacées deux fois ont rapporté des difficultés d'accès à la nourriture, contre 57 % de celles qui avaient été déplacées une seule fois¹⁴.

84. En République arabe syrienne, les stations de pompage d'eau ont été gravement entravées par les coupures d'électricité et le manque de carburant. La sécheresse a également entraîné une baisse du niveau de l'Euphrate, empêchant la production d'électricité dans les barrages hydroélectriques et aggravant encore la pénurie d'eau. La station d'eau d'Alouk, principale source d'eau pour plus de 460 000 personnes dans le nord-est du pays, a cessé de fonctionner à plusieurs reprises, certaines interruptions ayant duré des mois. Environ 500 000 personnes tributaires de l'eau pour l'agriculture, la production alimentaire et d'autres moyens de subsistance ont également été touchées. La mauvaise qualité de l'eau a entraîné des milliers de cas suspects de choléra dans tout le pays. La République arabe syrienne a globalement subi une réduction de 40 % de l'eau potable depuis le début du conflit.

¹⁴ Observatoire des situations de déplacement interne, *Rapport mondial sur le déplacement interne 2023* (Genève, 2023).

85. Les conflits armés, souvent associés à d'autres facteurs, ont également entraîné une hausse des prix des denrées alimentaires et une réduction de l'accès aux fournitures nécessaires à la préparation et à la distribution des aliments, notamment l'eau et le carburant. Le conflit armé en Ukraine a contribué à une forte augmentation des prix des carburants, des engrais et des denrées alimentaires, ainsi qu'à des perturbations de la chaîne d'approvisionnement au niveau mondial, dont les effets ont été ressentis dans un certain nombre d'autres situations de conflit, notamment au Cameroun, en Colombie, en Éthiopie, au Myanmar, au Nigéria, en République centrafricaine, en République démocratique du Congo, en Somalie et au Yémen.

86. Dans le Territoire palestinien occupé, du fait de la prolongation du conflit, de la stagnation économique, des restrictions au commerce et à l'accès aux ressources, des taux de chômage et de pauvreté élevés et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement mondiale, les civils, en particulier à Gaza, n'ont pas pu se procurer des aliments sains. En République arabe syrienne, les prix des denrées alimentaires, de l'eau, du carburant et de l'électricité sont devenus inabordables pour bon nombre de personnes, tandis que la crise du carburant, l'inflation et les phénomènes météorologiques ont exacerbé la situation. Les agriculteurs avaient moins d'argent pour les semences et dépensaient davantage pour irriguer les cultures et transporter leurs récoltes vers les marchés. Dans de nombreux pays en proie à des conflits, comme le Myanmar, l'inflation, la dévaluation de la monnaie et les perturbations des marchés internationaux ont accentué la vulnérabilité à l'insécurité alimentaire.

87. En juillet 2022, face à la flambée des prix des denrées alimentaires et à l'aggravation de l'insécurité alimentaire dans le monde, la signature de l'Initiative sur le transport sécurisé de céréales et de denrées alimentaires depuis les ports ukrainiens (Initiative de la mer Noire) et du mémorandum d'accord entre la Fédération de Russie et le Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies sur la promotion des produits alimentaires et engrais russes sur les marchés mondiaux a suscité une lueur d'espoir. Ensemble, ils ont apporté d'importants avantages à la sécurité alimentaire mondiale. Les prix des denrées alimentaires essentielles ont baissé, ils ont perdu de leur volatilité et les marchés se sont stabilisés. L'initiative a permis d'exporter en toute sécurité plus de 15 millions de tonnes de denrées alimentaires en 2022, dont 380 000 tonnes de blé transportées par le Programme alimentaire mondial pour appuyer les opérations humanitaires en Afghanistan, en Éthiopie, en Somalie et au Yémen. Bien que les prix mondiaux des denrées alimentaires aient baissé après le mois de mars 2022, ils étaient, à la fin de 2022, de 45 % au-dessus de la moyenne des 20 dernières années et les prix des engrais étaient 200 % plus élevés qu'en 2019. La mise en œuvre intégrale de l'Initiative et du mémorandum d'accord permettrait de continuer de contribuer à la sécurité alimentaire mondiale.

88. Les phénomènes météorologiques extrêmes, qu'il s'agisse de sécheresses ou de fortes pluies, ont aggravé l'insécurité alimentaire dans de nombreux conflits, notamment en Colombie, en Somalie et dans le centre du Sahel. En République arabe syrienne, la pire sécheresse depuis 70 ans a concouru à réduire considérablement les récoltes. Au Yémen, des sécheresses et des inondations de plus en plus fréquentes, associées aux dommages causés aux infrastructures et à l'environnement et à une économie en déclin, ont aggravé la pénurie de nourriture et d'eau¹⁵. Au Mozambique, des précipitations irrégulières et insuffisantes, associées à des températures anormalement élevées, ont nui à l'agriculture.

¹⁵ Centre for Civilians in Conflict, « Risking the future: climate change, environmental destruction, and conflict in Yemen », octobre 2022. **Error! Hyperlink reference not valid.**

89. Il faut en faire beaucoup plus pour prévenir et traiter le problème de la faim dans les conflits armés. En novembre 2022, le Secrétaire général a annoncé la désignation d'une Coordonnatrice de la prévention de la famine et de la réponse, chargée de diriger et d'organiser une réponse cohérente à l'échelle du système face à l'insécurité alimentaire croissante, ainsi qu'à la sécheresse et à la famine, dans la Corne de l'Afrique et au-delà.

IV. Recommandations

90. Dans tous les thèmes abordés dans le présent rapport, la protection des civils est tributaire du respect des règles applicables du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, ainsi que de l'adoption de politiques et de pratiques visant à renforcer cette protection. Les États et les groupes armés non étatiques, selon le cas, devraient :

a) ratifier les traités pertinents ou y adhérer et intégrer les obligations qui en découlent sur le plan du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme dans leur droit interne, leurs manuels militaires, leurs codes de conduite, leurs règles d'engagement et leur formation ;

b) examiner les politiques et les pratiques liées à l'atténuation des préjudices causés aux civils et les réviser le cas échéant et adhérer sans plus tarder à la Déclaration politique sur le renforcement de la protection des civils contre les conséquences humanitaires découlant de l'utilisation d'armes explosives dans les zones peuplées et traduire les engagements pris en mesures concrètes ;

c) redoubler d'efforts pour rechercher des solutions relatives aux personnes déplacées, notamment au moyen de stratégies menées par les gouvernements qui soient ancrées dans des plans de développement et de l'élaboration de cadres de coopération pour le développement à l'intention de leurs partenaires de développement ;

d) mettre en place des cadres juridiques, politiques et institutionnels qui permettent de faire le décompte des personnes protégées dont ils ont la garde ainsi que de rechercher et d'identifier effectivement les personnes disparues et d'assurer la gestion adéquate des défunts ;

e) protéger les opérations humanitaires de la dynamique politique des conflits, appuyer la concertation entre les humanitaires et toutes les parties au conflit, y compris les groupes armés non étatiques, et prendre des mesures pour faciliter l'impartialité des activités humanitaires ;

f) exclure les activités humanitaires et médicales impartiales du champ d'application des mesures de lutte contre le terrorisme et des sanctions et mettre en œuvre pleinement la résolution 2664 (2022) du Conseil de sécurité ;

g) donner pleinement effet aux résolutions 2417 (2018) et 2573 (2021), notamment en protégeant les biens indispensables à la survie de la population civile, en veillant constamment à épargner les civils et les biens de caractère civil et en facilitant l'acheminement rapide et sans entrave de secours humanitaires impartiaux à toutes les personnes qui en ont besoin ;

h) trouver des solutions politiques aux conflits, afin de rompre le cycle entre les conflits armés et l'insécurité alimentaire, appuyer les économies des pays vulnérables et préserver les moyens de subsistance, accroître l'aide aux opérations humanitaires et soutenir les réponses intégrées pour s'attaquer à la multiplicité des facteurs d'insécurité alimentaire aiguë dans les conflits armés ;

i) veiller au respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme, notamment par le dialogue politique, la formation et la diffusion et la planification opérationnelle conjointe, et subordonner les exportations d'armes au respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme ;

j) enquêter sur les allégations de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité et de crimes de génocide, en poursuivre les auteurs, s'assurer que les victimes obtiennent réparation et mettre en place des garanties de non-répétition, renforcer les capacités et les ressources des États en matière d'enquêtes et de poursuites et, le cas échéant, devenir partie au Statut de Rome de la Cour pénale internationale et coopérer pleinement avec la Cour et d'autres mécanismes d'enquête et des mécanismes judiciaires.

V. Conclusion

91. La situation sur le terrain a une nouvelle fois démontré que, dans tous les conflits armés, il faut impérativement renforcer la protection des civils et, à cette fin, consolider le respect du droit international humanitaire et du droit international des droits de l'homme. Le cadre juridique international régissant la conduite dans les conflits armés a été élaboré au moyen d'un processus qui a mûri pendant plus de 150 ans. Les outils et les stratégies d'exécution sont bien établis et doivent être mis en place sans délai. Cela exige la mobilisation d'une volonté politique beaucoup plus forte de la part de toutes les parties à un conflit armé et de tous les États et autres parties prenantes concernées. Ils ne doivent ménager aucun effort pour exercer leur influence et prendre des mesures concrètes afin de mieux faire respecter les règles et de réduire les souffrances humaines dans les conflits armés.
